

Guide technique

pour une implantation raisonnée
et durable des haies



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE



La bonne haie *au bon endroit*



Infos et chiffres



Pour aller plus loin



Ressources

Mot défini dans le glossaire

Pourquoi ce guide ?

La conservation des haies constitue un enjeu national. La Normandie est la troisième région bocagère de France et le département du Calvados se classe au sixième rang des départements les plus bocagers.

Caen la mer se doit donc de s'associer à cette démarche.

Ce guide se veut adapté à notre territoire et à ses spécificités. Il a pour objectif de faire connaître la haie, de s'assurer de sa protection et de promouvoir sa bonne gestion.

Préserver la continuité de la trame verte s'impose comme un levier clé dans la lutte contre le changement climatique. La haie en constitue un pilier essentiel.

Sommaire

1. Connaître les haies
2. Protéger les haies
3. Comment planter une haie ?
4. Comment entretenir une haie ?
5. Où trouver de l'aide ?
6. Glossaire - Bibliographie



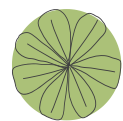
1 Connaître les haies



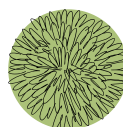
Qu'est-ce qu'une haie ?



Quelles formes, quelles essences ?



Quels rôles dans le paysage, quelles fonctions ?



Qui vit dans les haies ?





Une haie est un alignement d'arbres et d'arbustes qui marque la limite entre deux parcelles, borde un cours d'eau ou une voie de communication.

A l'origine, la haie est donc un élément créé par l'homme, une plantation qui sépare les parcelles agricoles.

Au fil des années, elle permet également de protéger les cultures, de produire du bois...



La haie est un **élément linéaire**, les réseaux de haies tracent des lignes dans nos paysages. Si la forme paraît simple, les haies peuvent être différentes par leur hauteur, les essences qui les composent, leur positionnement...



La haie est **plantée et entretenue par l'homme**, ce n'est donc pas un élément naturel. Mais elle est composée d'organismes vivants : une fois installés, ces organismes créent des liens et peuvent former un véritable **écosystème**.



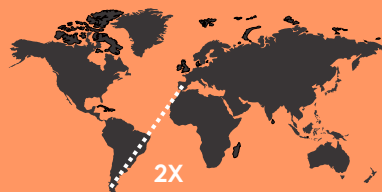
Le bocage est un paysage, fait de prés et de cultures entourés de haies. La haie est donc un **élément du bocage**, mais pas le seul : pour être utile au vivant, il faut qu'elle soit associée à d'autres haies, des mares, des bosquets, des prairies...



Quelques chiffres

En France, on estime que 70 % de la surface des haies a disparu depuis 1950.

Cela a représenté environ 23 500 km entre 2017 et 2021, soit deux fois la distance Paris - Buenos Aires !





Pour aller plus loin...

La disparition des haies en France est essentiellement liée au déclin de l'activité d'élevage : avec la diminution des cheptels, de nombreuses surfaces en herbe ont été converties en culture et les haies ont été supprimées.

Les remembrements des années 70, en parallèle de la modernisation des engins agricoles, ont mené à l'agrandissement des parcelles et à l'arrachage des haies qui les séparaient.

La qualité écologique des haies a également diminué, soit parce qu'elles sont trop entretenues, soit parce qu'elles ne le sont plus assez.

Enfin, malgré leur rôle reconnu et des politiques publiques menées depuis plusieurs années en faveur de leur maintien voire de leur croissance, elles sont encore perçues comme des dépenses superflues.

Pour être pleinement fonctionnelles, les haies doivent être diversifiées et connectées à leur environnement.

Le linéaire est le premier indicateur mais il ne suffit pas : si les haies sont par exemple composées uniquement d'essences ornementales ou isolées les unes des autres, elles ne rempliront pas leurs fonctions de manière optimale. Pour les amphibiens par exemple, la haie sert de corridor ou accueille des individus en hibernation uniquement si elle est proche d'une mare. Pour les oiseaux, un linéaire important de thuyas ne fournit aucune ressource alimentaire. Les papillons ou autres insectes utilisent quant à eux la strate herbacée pour se déplacer et butiner.

En contexte urbain, les haies doivent être connectées à des espaces verts, des petits boisements, des jardins ou des mares : elles constituent alors un maillage, une véritable **trame verte**.



Ressources

La Région Normandie porte le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

- <https://www.normandie.fr/le-sraddet>

L'Agence Normande pour la Biodiversité et le Développement Durable (ANBDD) fournit de nombreux indicateurs :

- à l'échelle régionale

<https://www.anbdd.fr/biodiversite/connaissance/les-indicateurs-normands-de-la-biodiversite/>

- à l'échelle locale

<https://www.anbdd.fr/biodiversite/connaissance/les-indicateurs-territoriaux-de-la-biodiversite/>



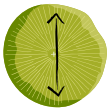
Une haie ?

Il existe une définition commune de la haie mais ses formes sont très diverses. Les essences choisies doivent être adaptées au sol et au climat local, sinon elles pousseront mal.



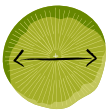
Image générée avec IA

Hauteur



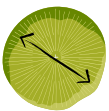
Elle peut être très variable, d'une petite haie de charmilles en milieu urbain à une haie accueillant des arbres de **haut jet** parfois centenaires en milieu rural. Plusieurs hauteurs peuvent cohabiter dans une même haie : on parle alors de strates. Une haie comporte trois strates : herbacée, arbustive et arborée.

Largeur



Elle dépend de l'emplacement dans le paysage et des essences choisies mais il faut compter au minimum 1 mètre de large pour que les végétaux puissent s'épanouir.

Longueur



Egalement appelée linéaire, elle est souvent choisie comme un premier indicateur pour caractériser la présence des haies sur un territoire. C'est une première approche mais elle n'est pas suffisante...

Sur talus



Dans certains paysages, les haies sont positionnées sur des talus, ce qui permet un bon développement de la strate herbacée.



*Une haie diversifiée
résiste mieux aux
maladies, accueille
plus d'espèces
vivantes, présente
des couleurs
variées dans le
temps... **la clé,**
c'est la diversité !*

**Stop aux
envahisseurs !!!**

Certaines essences ne sont pas originaires de nos régions : leurs fleurs ou fruits ne sont pas consommés par les insectes et oiseaux et leur développement peut nuire aux essences locales.

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/especes-exotiques-envahissantes>



Pour aller plus loin...

Pour mieux caractériser les haies, il est pertinent de choisir d'autres indicateurs que le linéaire : la connectivité, la densité, la stratification ou encore la diversité biologique des haies peuvent être étudiées.

La connectivité étudie les nœuds et les extrémités libres du réseau de haies. La densité illustre le rapport entre le linéaire de haie et la superficie d'un territoire. La diversité des haies peut être étudiée au travers du nombre de strates ou d'essences plantées.

L'évolution de la qualité des haies varie selon le paysage. Dans les zones d'élevage, les haies sont moins entretenues et endommagées par le bétail. Dans les zones de culture, elles sont au contraire sur-entretenues et souvent de manière mécanisée afin de réduire leur largeur au profit de la surface cultivée. Parfois, la strate arbustive est totalement éliminée pour ne laisser que les arbres de haut jet et ainsi mécaniser totalement l'entretien.



Ressources

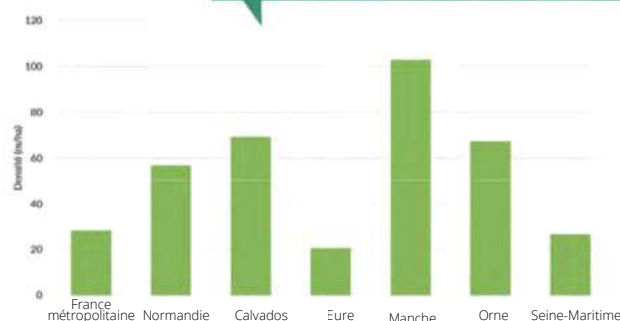
Le GIEC* normand a publié dans son second rapport (2024) un tome intitulé "Haies et bocage face au changement climatique"

www.normandie.fr/sites/default/files/2025-02/GIEC2_Haies_bocage_VF_22janv2025.pdf

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

L'occurrence de certaines espèces est corrélée à la densité de haies : plus la densité est forte et plus le taux de probabilité de présence de la Salamandre tachetée et du Lézard vivipare est élevé.

DENSITÉ DES HAIES PAR DÉPARTEMENT EN NORMANDIE



Source des données : dispositif de suivi des bocages (DBS) (12/2020) (période de couverture des données 2009-2013), IGN et OFB. Réalisation : Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, 2021 ; calculé par zone géographique (départements normands, Normandie et France métropolitaine)

Les zones de connexion entre plusieurs haies, les nœuds, sont riches en biodiversité : on trouve en moyenne 3,7 espèces d'oiseaux de bord de haie dans ces zones de connexions contre seulement 2,2 espèces dans les zones de linéaire.

COHÉRENCE DES HAIES PAR DÉPARTEMENT EN NORMANDIE



Source des données : dispositif de suivi des bocages (DBS) (12/2020) (période de couverture des données 2009-2013), IGN et OFB. Réalisation : Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, 2021 ; calculé par zone géographique (départements normands et région Normandie)



Les fonctions de la haie

Les haies peuvent être caractérisées par le rôle qu'elles jouent dans le paysage ou les fonctions qu'elles y remplissent. Ces fonctions sont utiles pour les êtres vivants, y compris les êtres humains !



Biodiversité

Au même titre que d'autres éléments naturels, les haies sont d'importants **réservoirs de biodiversité**, c'est-à-dire que les êtres vivants s'y rendent pour répondre à certains de leurs besoins : **s'abriter** d'un prédateur, **se reposer** la nuit ou le jour, trouver de la **nourriture**, **se percher** en hauteur, **construire son nid**... Certains animaux utilisent également la haie comme un élément linéaire pour **se déplacer** : on parle de corridor écologique.



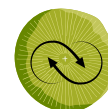
Eau

Les haies sont composées de végétaux qui, grâce à leurs racines, favorisent l'**infiltration de l'eau dans le sol** et ainsi contribuent à lutter contre l'érosion des sols et les inondations dues au ruissellement. Ils **filtrent** également les eaux et absorbent les **nitrates** et autres polluants, évitant ainsi leur transfert vers les nappes d'eau souterraines.



Protection

Les haies sont d'excellents **abris** qui freinent le vent, diminuent la chaleur ou procurent **ombrage** contre le soleil. Ces protections sont tout aussi efficaces dans les prés pour les vaches qu'en ville pour les êtres humains !



Synergie

En milieu rural ou aux abords des jardins, les haies accueillent des **animaux auxiliaires**, qui se nourrissent d'autres animaux considérés comme gênants et rendent ainsi de grands services ! Les haies fournissent aussi du **bois** ou des **fruits**. Enfin, elles contribuent à notre **bien-être** grâce à un cadre de vie plus apaisant.

En rendant ces services, les haies contribuent à notre Santé !

Ne pas être malade ne suffit pas pour être en bonne santé !

Aujourd'hui la santé s'améliore en influant sur le mode de vie (sport, alimentation, démocratie) mais aussi le cadre de vie (qualité des espaces urbains et des bâtiments) et le milieu de vie (biodiversité, qualité du paysage, de l'air et sols, environnement sonore...). Quand elles sont vivantes et diversifiées, les haies sont des éléments qui nous apaisent et nous ressource.

Une haie, plusieurs missions

Stockage de carbone

Elément du paysage

Reproduction des espèces

Ombrage

Nourriture

Strate
arborée

Auxiliaires

Matières organiques

Pollinisation

Strate
arborescente

Strate
herbacée

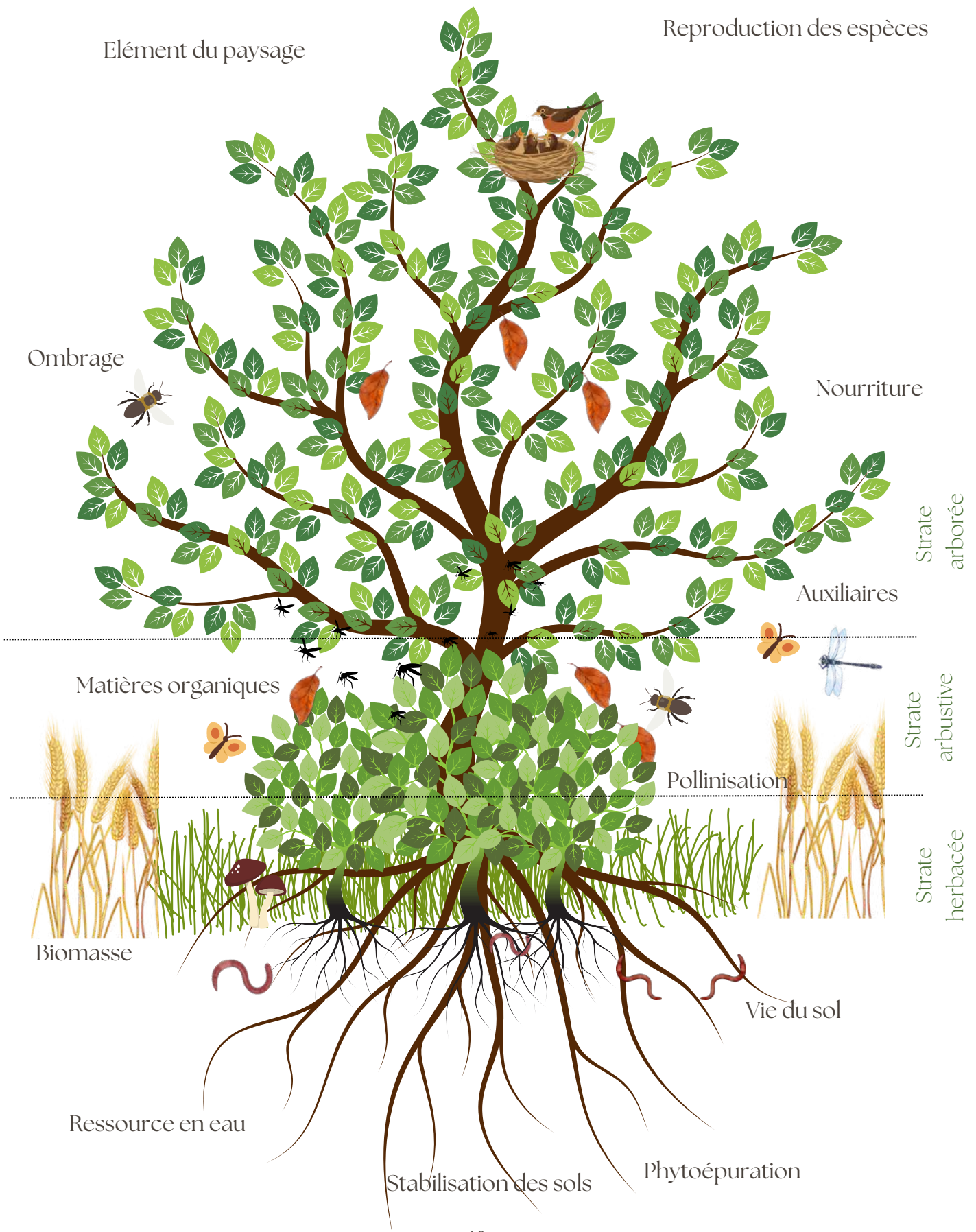
Biomasse

Vie du sol

Ressource en eau

Stabilisation des sols

Phytoépuration





Pour aller plus loin...



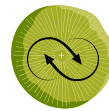
Les haies, favorisent une **meilleure qualité des eaux**. Installées perpendiculairement à la pente, elles limitent également les ruissellements lors des épisodes orageux, la surcharge des fossés et des cours d'eau, et donc les **inondations**.



Différents groupes du vivant les fréquentent les haies : oiseaux, mammifères mais aussi reptiles (lézards et serpents), amphibiens (crapauds et grenouilles) et insectes notamment pollinisateurs (abeilles, syrphes...).

Elles font le lien avec d'autres espaces à fort potentiel écologique comme les mares, les jardins, les espaces verts en gestion différenciée, les maraîchages péri-urbains, les forêts comestibles...

Elles sont un excellent **support pédagogique** pour qui veut découvrir le Muscardin, la Salamandre tachetée ou encore les syrphes !



Dans les jardins, les haies peuvent **accueillir** de nombreux animaux. Autour des prairies, elles servent de **perchoirs** aux buses ou d'abris aux renards, qui consomment les campagnols.

En milieu urbain, elles sont des éléments de **lien à la nature et à l'autre**. Elles contribuent à notre bien-être psychologique pour se ressourcer, se concentrer, se divertir, se cultiver ou développer son imaginaire. En y intégrant des arbres ou arbustes fruitiers, elles offrent des **ressources alimentaires** complémentaires.



En milieu urbain, les haies forment une **protection efficace contre le vent** mais forment aussi des barrières vivantes pour lutter contre la dispersion des polluants ou des allergènes. Elles captent le CO2 et produisent l'oxygène.

Les effets combinés de l'évapotranspiration et de l'ombrage contribuent à baisser significativement la **température** de l'air et à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains.

Enfin, les haies, moyennant une épaisseur et une densité suffisantes, contribuent à améliorer la qualité de l'**ambiance sonore** !

Pour améliorer leurs fonctions, les haies peuvent être associés à :

- des boisements, des mares et des zones en herbe en **milieu rural**
- des jardins, des espaces verts (hors pelouses), des toits végétalisés et des noues d'infiltration en **milieu urbain**



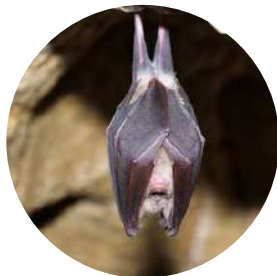
Ressources

Le guide Intégration de la Santé dans les Options d'Aménagements Urbains (ISADORA) élaboré sous l'égide de la Direction Générale de la Santé et d'autres documents sur l'Urbanisme favorable à la santé (UFS) :

www.ehesp.fr/recherche/domaines-et-champs-de-recherche/urbanisme-favorable-a-la-sante-ufs/



Les habitants des haies



GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum

Mammifères nocturnes, ces chauves-souris utilisent l'aspect linéaire des corridors pour se repérer lors de leurs déplacements. Elles suivent ainsi les haies, les cours d'eau, ou les lisières de forêt pour se nourrir d'insectes nocturnes.



CHOUETTE HULOTTE

Strix aluco

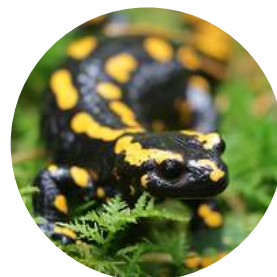
Elle aime s'abriter dans les grands arbres feuillus, en particulier les vieux chênes garnis de lierre, ce qui lui permet de rester cachée le jour.



ROUGEGORGE COMMUN

Erithacus rubecula

Le Rougegorge aime faire son nid dans les buissons et les haies denses. Il aime chercher des fruits et des baies dans la haie, mais aussi à son pied, dans les feuilles mortes.



SALAMANDRE TACHETÉE

Salamandra salamandra

Elle peut s'abriter sous du bois mort, sous les écorces et dans des souches. Cet amphibien n'a pas de phase aquatique, les haies vont lui permettre de s'abriter, de se déplacer et de se nourrir.

ROBERT LE DIABLE

Polytonia c-album

Replié, ce papillon ressemble à une feuille morte. Il apprécie particulièrement les haies, dont il aime les fruits tombés au sol. Il pond ses oeufs sur différents arbres et arbustes, et les individus nés en fin d'année ont la particularité de pouvoir hiberner



MUSCARDIN

Muscardinus avellanarius

Le Muscardin est un petit rongeur qui circule avec agilité dans les buissons et les arbres, et adore les noisettes. Il fait son nid dans les haies bien fournies.



ENVIE
DE PARTICIPER ??

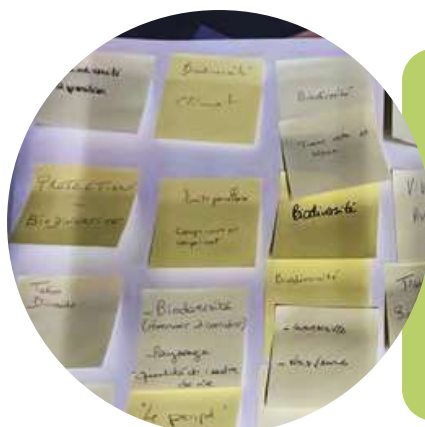
Vous avez des haies ou d'autres éléments naturels près de chez vous ? Participez à leur connaissance !

**VIGIE
NATURE**
Un réseau de citoyens
qui fait avancer la science





C'est la fonction de **support de la biodiversité** qui a été citée le plus souvent, suivie de la notion de **paysage** et du rôle de **protection**.



Les **contraintes** ont finalement peu été citées, même si elles sont au cœur des préoccupations quotidiennes. Il y a en effet un écart entre la perception intellectuelle de l'objet et la réalité de sa mise en œuvre. Ces contraintes existent et ne doivent pas être niées : les haies nécessitent de l'**entretien**, peuvent gêner certains usages, amènent des feuilles au sol à l'automne, créent du lien mais aussi des séparations... Ces facteurs doivent être intégrés en amont de tout projet de plantation.

TÉMOIGNAGES
ET RETOUR
D'EXPERIENCE!

Sur ce territoire, replanter des haies vise à :

- Riches de terres cultivées, ces objectifs ne peuvent être atteints sans l'implication des agriculteurs. Une convention et un cahier des charges d'entretien a été établi entre la mairie et ses partenaires pour répartir les charges d'entretien.

Troarn : une commune bocagère aux portes du Pays d'Auge

La commune de Troarn a identifié comme enjeux prioritaires, la préservation du maillage bocager existant et le renforcement de celui-ci.

Pour agir sur ces deux axes, il est essentiel de faire un travail de pédagogie auprès des habitants (plantation avec les écoles, affichage relatif à la gestion écologique, sensibilisation...). Il est aussi possible, au niveau communal, de prendre des décisions impactantes :

- Protéger les arbres remarquables au niveau du PLU.
- Prévoir un éloignement des haies suffisants pour ne plus qu'elles soient une gêne pour la construction de nouveaux lotissements.
- Investir dans des projets à forte visibilité tels que la densification des haies en entrée de ville, la reconstitution d'une haie arrachée et la valorisation d'une promenade en bordure de la Dives.

D'ors et déjà, un travail avec les exploitants agricoles a été initié. Entre 2017 et 2024, 112 km de haie ont été plantés en lisière agricoles.

2 Protéger les haies



Qui protéger ?



Qui contacter ?



Pourquoi les protéger ?



Comment les protéger ?



Les espèces protégées

Lorsqu'une espèce végétale ou animale est protégée, le milieu dans lequel elle vit l'est aussi.

Prenons quelques exemples : les grenouilles, les crapauds et les tritons sont protégés. Il est interdit de les manipuler, de les déplacer, mais aussi de reboucher la mare dans laquelle ils vivent.

C'est le cas également pour les reptiles indigènes et pour la plupart des oiseaux .

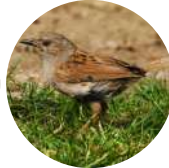
Ces animaux sont fortement dépendants des haies pour leur survie.



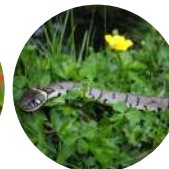
Tourterelle des bois
Linotte mélodieuse



Merle noir
Pouillot véloce
Verdier d'Europe



Troglodyte mignon
Rougegorge familier
Accenteur mouchet



Amphibiens
Hérisson
Couleuvre à collier



Les amphibiens et les serpents

Les amphibiens utilisent les mares pour se reproduire.

Le reste du temps, les grenouilles et les salamandres par exemple sont principalement dans les haies où elles trouvent une température moins contrastée et une humidité plus importante. Certaines espèces toutefois hivernent sous la vase.

Les serpents vivent dans la strate herbacée.

Les hautes herbes, les pierres, le bois mort et les souches offrent des cachettes idéales.



Les hérissons

Le hérisson a besoin de plusieurs hectares de domaine vital. Il peut parcourir jusqu'à 4 km chaque nuit à la recherche de nourriture, d'abris et de partenaires... sans se faire écraser ! Comme le serpent, le hérisson vit dans les hautes herbes, les tas de bois mort et les souches qui offrent des cachettes idéales.

Piqu'en Ville : qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de l'opération est de permettre à la petite faune terrestre, dont le hérisson, de trouver à manger sans se faire écraser !



Inspiré d'une initiative anglaise, le Groupe Mammalogique Normand (GMN) propose un programme régional pour reconnecter jardins et espaces verts afin de faciliter la circulation de la petite faune terrestre.

L'association crée et valorise, avec les habitants, des passages entre propriétés privées et publiques de la Région Normandie : découpage des grillages, perçage de tunnel dans les murs mitoyens... Elle apporte également une information précieuse sur les modes de vie des animaux et sur leurs besoins.

Lien Youtube : [Témoignage de Nicolas KLATKA pour Piqu'en Ville](#)



Les oiseaux

En Normandie, environ **396 espèces d'oiseaux** ont été observées au total (tous milieux confondus : littoral, zones humides, forêts, bocage...). Entre 40 et 60 espèces vivent dans les haies. Un arrêté du 29 octobre 2009 fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire :

[Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Légifrance](#)

Qu'est-ce que le GONm ?

L'association a pour principales missions l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux sur les 5 départements de la région Normandie. Elle mène également des actions de sensibilisation et d'information vers le grand public via les animations, les stages et l'édition de livres scientifiques ou de vulgarisation.

Le GONm est une association :

- reconnue d'utilité publique ;
- agréée au titre de la protection de l'environnement ;
- agréée comme association éducative complémentaire de l'enseignement public ;
- désignée pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable visées à l'article L.141-3 du code de l'environnement.





Pour aller plus loin...

En tant qu'élus ou agents de collectivités, informez-vous pour mieux connaître les enjeux liés aux haies sur votre territoire.

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) met à disposition une cartographie du grain bocager des territoires avec l'identification de secteurs à fort enjeu.

Anticipez les contraintes et apportez des arguments en faveur de la haie : les feuilles mortes alimenteront le compost qui sera redistribué aux habitants, l'ombrage sera utile par temps de canicule, le bois récolté pourra alimenter le chauffage des bâtiments communaux...

PLUi-HM de Caen la mer : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Les OAP fixent des principes d'organisation pour des secteurs à enjeux (quartiers à urbaniser, zones de renouvellement urbain, projets d'espaces publics, etc.).

Elles indiquent comment la collectivité souhaite voir évoluer un secteur en termes d'habitat, de mobilité, d'équipement, de paysage, d'environnement...

[Consulter le PLUi-HM arrêté - PLUi-HM Caen la mer](#)



Ressources



INRAE

[Cartographie du grain bocager du territoire consultable par commune](#)



Groupe Mammalogique Normand

[Experts en mammifères animateur de Piqu'en Ville](#)



Ligue pour la Protection des Oiseaux

[Experts en oiseaux](#)



Groupe d'Etudes des Invertébrés

Armoricaains

[Experts en invertébrés \(insectes, araignées...\)](#)



CPIE Vallée de l'Orne

[Experts en amphibiens et reptiles](#)
[Médiations scientifiques](#)



OBHEN

[Observatoire Batracho-Herpétologique Normand](#)

Les services de l'État en charge de faire respecter la réglementation relative aux espèces protégées et leurs habitats sont :

- la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)**
- l'**Office Français pour la Biodiversité (OFB)**.



Comment protéger les haies ?

Chacun, à son niveau, peut agir pour la protection des haies.

Les particuliers peuvent planter des haies variées dans leurs jardins et adopter un entretien respectueux de la biodiversité. Les agriculteurs jouent un rôle essentiel en conservant et en entretenant les haies dans les paysages agricoles. Enfin, les collectivités peuvent encourager leur préservation et soutenir les projets de plantation.



Les jardins

Au jardin, préservez vos haies, elles vous rendent de grands services !

Entre le 15 mars et le 15 août, il est **fortement recommandé** d'éviter les tailles pour protéger la biodiversité, notamment les oiseaux en période de nidification. De façon générale, jetez un œil avant toute intervention et vérifiez que personne ne s'est installé.

Une intervention en période automnale est également plus respectueuse des végétaux, car la plupart des floraisons et des fructifications sont terminées.

Pour que la connexion soit assurée entre les haies et les éléments naturels, mettez vous dans les pattes d'un petit mammifère et vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacle au déplacement comme une clôture pleine ou un regard en béton qui fait piège.



Les exploitations agricoles

En milieu agricole, **la loi interdit la coupe et la taille des haies** entre le 15 mars et le 15 août pour les exploitants concernés par les pratiques Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE).

Au-delà de la présence d'espèces protégées, un projet d'arrachage de haies est soumis à réglementation.



La DDTM14 a créé un **guichet unique** en faveur de la haie

<https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement.-risques-naturels-et-echnologiques/Biodiversite/Haies>

Différents codes peuvent s'appliquer en fonction des situations. :

	Situation	Protection possible	 Réglementation
Eau	Le long d'un cours d'eau	Arrêté préfectoral de protection de biotope (APB)	Les coupes à blanc et arrachages sont interdits (ripisylve).
	Périmètre de protection immédiat ou rapproché de captage d'eau potable	Arrêté préfectoral (DUP)	Les interventions sont soumises à déclaration ou autorisation préfectorale.
Environnement	Dans une réserve naturelle	Code de l'environnement	L'arrachage est interdit sauf dérogation. Les coupes doivent s'inscrire dans le respect du plan de gestion.
	Dans un site Natura 2000	Régime propre à Natura 2000	Les travaux d'arrachage sont soumis à autorisation après une évaluation des incidences préalable.
	Présence d'espèces protégées dans la haie	Code de l'environnement	L'arrachage est soumis à procédure de dérogation.
	Dans un site classé ou inscrit	Code de l'environnement et de l'urbanisme	L'arrachage des haies est soumis à autorisation.
Patrimoine	Alignements d'arbres bordant voies ouvertes à la circulation publique	Code de l'environnement	L'arrachage ou la coupe est interdit. Ces opérations sont soumises à déclaration préalable en cas de danger ou risque sanitaire et peuvent être autorisées par le préfet pour des aménagements ou travaux.
	Dans un périmètre de monument historique	Code du patrimoine	Toute modification (arrachage et coupes à blanc) est soumise à autorisation dans un rayon de 500m autour du monument.
Urbanisme	Dans une collectivité ayant un document d'urbanisme	Espace boisé classé (EBC) Un élément de paysage identifié (loi paysage)	Certaines coupes sont soumises à déclaration préalable, l'arrachage est interdit Certaines coupes sont soumises à déclaration préalable Les travaux d'arrachage sont interdits ou soumis à déclaration préalable suivant les prescriptions du document d'urbanisme
	Dans une collectivité sans document d'urbanisme où une délibération du conseil municipal protège les haies	Code de l'urbanisme	Certaines coupes sont soumises à déclaration préalable. Les travaux d'arrachages sont interdits ou soumis à déclaration préalable.
	Dans une exploitation agricole déclarée au titre de la PAC	BCAE8	L'arrachage (déplacement, destruction, remplacement) est interdit entre mi-mars et mi-août. En dehors de cette période, ces projets doivent faire l'objet d'une demande à la DDTM.
Agriculture	Dans une exploitation avec un bail environnemental	Code rural	Toute intervention doit se faire dans le respect de la/des clause(s) environnementale(s) du bail.
	Dans une exploitation avec un bail agricole	Code rural	Les travaux d'arrachage ne peuvent se faire sans l'accord du propriétaire.
	Dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement foncier	Code rural	L'arrachage est soumis à l'autorisation préalable du préfet, donnée après avis de la commission départementale d'aménagement foncier. La coupe de ces haies est soumise à une évaluation des incidences préalable lorsqu'elles sont situées en site Natura 2000.



L'Espace public

Les collectivités disposent de différents leviers pour protéger les haies :

- Intégrer leur protection dans les documents d'urbanisme (comme le Plan Local d'Urbanisme) afin de limiter leur destruction.
- Soutenir la plantation et l'entretien des haies grâce à des aides financières ou des programmes locaux.
- Sensibiliser les habitants et les agriculteurs à leur rôle pour la biodiversité et les paysages.
- Protéger certaines haies remarquables en les classant comme Espace Boisé Classé ou éléments du paysage à conserver.



Pourquoi protéger les haies ?

Les haies sont essentielles à notre santé et à celle de notre environnement. Elles méritent donc notre attention et notre protection. Les écueils sont pourtant nombreux :

L'indifférence

Nous partageons tous la même planète. Ce qui se passe donc dans les zones d'activités, dans les champs, dans les jardins ou ailleurs nous concernent donc toutes et tous. Chaque action locale peut avoir des répercussions sur notre environnement, notre santé et notre avenir commun.

La méconnaissance

Ce guide vous offre déjà un très bon niveau de connaissance sur la haie, sa nécessaire présence et par conséquent son indispensable préservation. Pour la suite, des spécialistes s'en chargeront !

L'inexpertise

Les leviers d'action en faveur de la haie sont nombreux. En tant que citoyen·ne, nous pouvons :

- Partager nos connaissances et ce guide.
- Faire vivre l'expérience d'une haie (fraîcheur, ambiance...) et convaincre quelqu'un de son intérêt.
- Planter une haie.
- Choisir notre haie préférée et l'observer à différentes saisons.
- Consulter les inventaires existants de votre commune.
- Interpeler nos élus.



Ressources



IGN Remonter le temps
Photographies aériennes de votre territoire à différentes périodes.



DREAL Normandie
Cartographie interactive des haies de Normandie

Les inventaires et Plan Local d'Urbanisme

Ces outils, libres et gratuits, vous informent sur les richesses de votre territoire.

Consultez également le Plan Local d'Urbanisme de votre commune !



Pour aller plus loin...



Espace Boisé Classé (EBC)

Une haie, un arbre ou un boisement peut être classé en EBC. L'espace ne peut alors plus subir de changement d'affectation du sol de nature à compromettre la conservation et la protection du boisement.

Cette protection interdit le défrichement mais pas la coupe, qui peut être effectuée sur déclaration préalable auprès de la mairie concernée.



Emplacement réservé

C'est une servitude qui permet de geler une emprise délimitée par un plan local d'urbanisme (PLU, PLUi) en vue d'une affectation prédéterminée. Ce sont ainsi des réserves foncières qui peuvent être affectées à des espaces verts à créer ou à modifier ou à des espaces nécessaires aux continuités écologiques.



Élément du paysage

Dans le cadre des documents d'urbanisme, un élément du paysage est un objet naturel ou construit reconnu pour son rôle dans la structuration ou la qualité visuelle d'un territoire (arbre isolé, haie, muret, point de vue...).

Pour une haie : si elle est identifiée comme élément du paysage, elle doit être préservée lors de projets d'aménagement ou de construction, car elle contribue à l'identité du site et à la biodiversité locale.

PLUi-HM de Caen la mer : les avancées

- Il protège 5,8 km de haies et 327 ha d'espaces boisés supplémentaires.

[Consulter le PLUi-HM arrêté - PLUi-HM Caen la mer](#)

SOYEZ ATTENTIFS !

En cas d'arrachage, compenser le linéaire n'est pas suffisant. Il faut obtenir des garanties sur la qualité de la haie replantée : un alignement d'arbres d'une essence unique ne peut compenser la destruction d'une haie pluristratifiée avec des arbres parfois centenaires !

3

Comment planter une haie ?

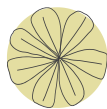
Miser sur les espèces locales



Préparer les plants



Choisir son type de haie



Mettre en terre



Préparer le sol



Protéger la haie





Comment planter une haie ?

Pour retirer tous les bénéfices de la haie dans la durée, la plantation est forcément une étape importante. Choisir des espèces locales, préparer le sol et protéger les jeunes plants sont autant d'actions nécessaires pour s'assurer de la pérennité des plantations.

Miser sur des espèces locales : arbustes cépées et arbres de haut jet



Le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)

Le fusain attire les insectes pollinisateurs grâce à ses fleurs riches en nectar. Abeilles, papillons, bourdons, syrphes et coléoptères transportent le pollen et favorisent ainsi la pollinisation. La présence du fusain dans un jardin améliore la reproduction des plantes et contribue à la biodiversité.



Viorne obier (*Viburnum opulus*)

Joli en toute saison, cet arbuste est très mellifère et nectarifère. La fructification est abondante et décorative, sous forme de grappes de couleur rouge vif très appréciées des oiseaux.



Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Cet arbuste offre un habitat pour de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. Ses fleurs attirent les pollinisateurs et ses baies noires nourrissent les oiseaux, contribuant ainsi à la dissémination des graines et à la régénération des écosystèmes.



Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)

Le cornouiller sanguin, est très esthétique. Il change d'aspect à chaque saison. Fleurs blanches au printemps, feuillage vert et baies rouges en été, feuillage rouge orangé en automne et branches rouge vif en hiver. Très mellifère, il attire les pollinisateurs ; ses baies nourriront les oiseaux.



Noisetier commun (*Corylus avellana*)

Le noisetier fait l'unanimité. Si nous aimons ses noisettes, nous ne sommes pas les seuls ! Les écureuils, les mulots et les geais s'en régaler aussi. Les hérissons trouvent refuge sous ses branches alors que les mésanges et les rouges-gorges les utilisent pour fabriquer leur nid. Les abeilles solitaires utilisent le pollen des chatons comme source de nourriture.



Bourdaine (*Rhamnus frangula*)

La bourdaine a une floraison discrète mais précieuse, car source de nectar pour les abeilles et autres pollinisateurs. Ses fruits, d'abord rouges puis noirs, nourrissent les oiseaux. C'est également le lieu de ponte privilégié des papillons citrons.



Aubépine (*Crateagus monogyna*)

Nectarifère et très attractive pour les insectes pollinisateurs, ses baies offrent aussi une nourriture abondante. Plus de 30 espèces d'oiseaux, dont le rouge-gorge sont susceptibles d'y installer leur nid.



Erable champêtre (*Acer campestre*)

Ses innombrables et minuscules fleurs au printemps attirent un grand nombre d'insectes, ses bourgeons nourrissent les oiseaux, ses graines (les samares), une fois tombées au sol, nourrissent pinsons, granivores et écureuils.



Merisier (*Prunus avium*)

Grâce à ses fleurs abondantes au printemps, cet arbre attire abeilles et papillons. C'est aussi un lieu de nidification approprié pour toutes sortes d'oiseaux qui se délecteront ensuite des merises.



Chêne (*Quercus*)

Le Chêne rouvre (*Quercus petraea*) et le chêne pédonculé (*Quercus robur*) sont les plus présents dans les haies normandes. Il en existe toutefois 400 espèces ! D'après des recherches scientifiques, aucun autre arbre indigène n'abrite autant d'espèces d'insectes. A l'âge adulte, cet arbre sera un refuge pour beaucoup d'oiseaux et de petits mammifères, comme les chauves-souris.

Mais aussi : Charme, Hêtre, Frêne, Châtaignier (sol acide), Noyer, Orme, Peuplier, Pommier, Poirier, Saule, Tilleul...

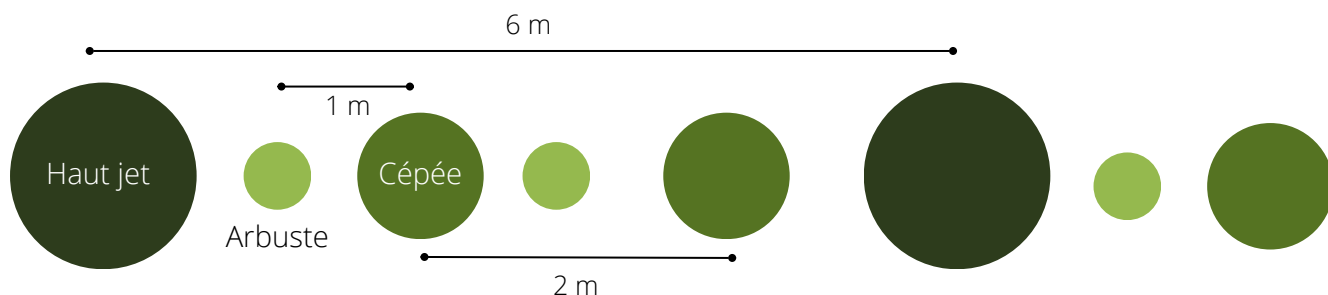


La marque "Végétal local" est un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Elle permet de garantir et de préserver la diversité génétique des espèces et ainsi de contribuer à la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques adaptées à notre région. La production de ces végétaux n'étant pas délocalisable, vous avez la garantie de travailler avec des semenciers et des pépiniéristes locaux. (<https://www.vegetal-local.fr>)

Choisir son type de haie

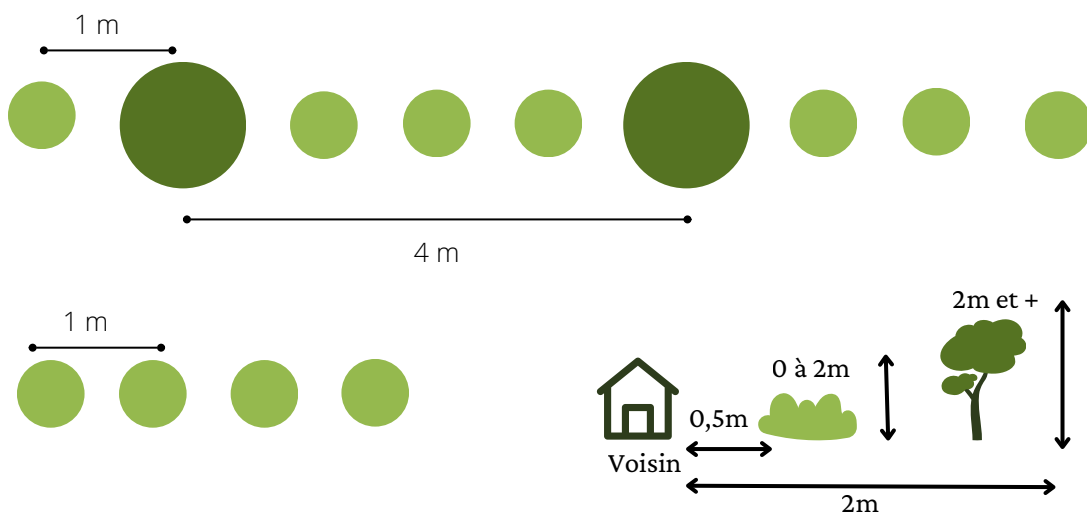
Haie brise-vent

Composée de trois strates : arborée, arbustive et herbacée. Pour densifier la haie, il est également possible de planter sur deux à quatre lignes, en quinconce et plus serré. Cette solution est particulièrement efficace contre l'érosion des sols. Ce type de haie est perméable à 40-50% et dévie le vent.



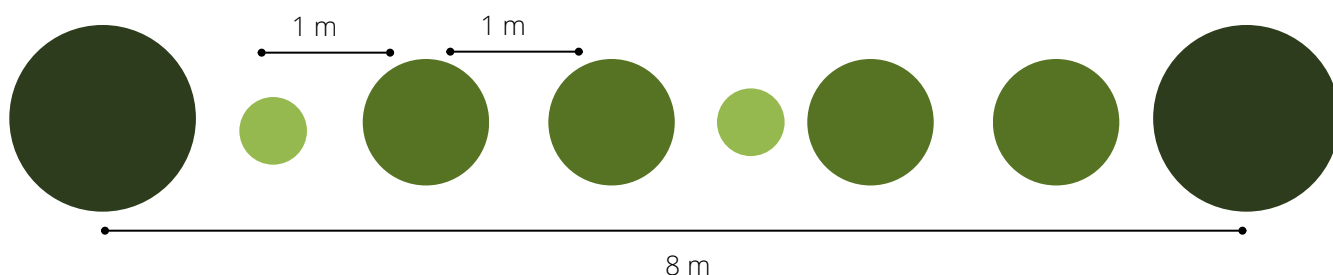
Haie bocagère individuelle basse

Composée d'une à deux strates. Destinée à constituer une limite de propriété et/ou à protéger l'intimité du jardin. Le choix de la haie libre permet de limiter la taille à condition de respecter les distances réglementaires.



Haie à vocation biomasse

Composée de deux à trois strates. Afin de favoriser l'utilisation du bois, ce type de haie privilégie des arbres en cépée.



La préparation du sol

Cette étape permet de dessiner la structure de la haie et d'aérer le sol pour faciliter l'enracinement des plants.

Selon le lieu de plantation, le travail peut être différent :



Champ cultivé : la préparation du sol peut être mécanisée (préparateur de sol ou pelle mécanique). Toutefois, des trous individuels peuvent également suffire si le terrain le permet. Le labour mécanique est à éviter car il crée une semelle imperméable ("semelle de labour"). L'objectif de perméabilité du sol n'est donc pas atteint avec cette technique.



Prairie : s'il n'y pas de problème de compaction du sol, la création de trous individuels peut suffire. Il faudra cependant veiller à éviter toute concurrence avec le plant en désherbant soigneusement et en protégeant le pied de haie.



Jardin : une préparation à la bêche ou à la grelinette suffira la plupart du temps. Le désherbage et la protection des pieds restent de bons conseils.

La préparation des plants



Si vous n'avez pas le temps de mettre les plants en terre dès leur réception, il est conseillé de les mettre en **jauge**. Il s'agit de creuser un trou ou une tranchée, d'y placer les plants et de recouvrir les racines de sable ou de terre fine très humide. N'oubliez pas d'arroser régulièrement. La terre ou le sable ne doit pas être tassé pour ne pas abîmer les racines.



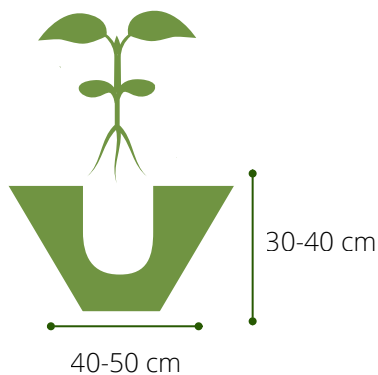
Si les racines sont endommagées : couper proprement au-dessus de la partie abîmée. Cette **étape facultative** se nomme "l'habillage des racines".



Afin d'optimiser la reprise et le développement du plant au printemps, il est conseillé de le praliner. Le **pralinage** consiste à faire tremper le plant dans une boue constitué d' $\frac{1}{3}$ de terre, $\frac{1}{3}$ d'eau et $\frac{1}{3}$ de bouse de vache. Les éléments nutritifs contenus dans ce mélange nourriront le plant. Cette opération permet par ailleurs de redonner de la fraîcheur aux plants parfois arrachés depuis plusieurs jours. Laisser tremper les plants 10-15 minutes. Vous n'avez pas de vache sous la main ? Pas de souci, il existe des mélanges prêts à l'emploi en jardinerie.

Les plantations s'effectuent de **novembre à mars** et jamais s'il gèle.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Travaux du sol	✓							✓	✓	✓	✓	✓
Achat des plants et plantation	✓	✓	✓								✓	✓
Coupe et entretien	✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓	✓



- **Creuser** un trou en décompactant bien la terre du fond et sur les côtés afin que les **radicelles** puissent s'ancrer (surtout si la terre est argileuse).
- **Réaliser un mélange** avec la terre de surface et la terre la plus profonde. Si besoin, vous pouvez également enrichir ou alléger la terre (terreau, composte, sable). Placer un peu de ce mélange dans le fond du trou, puis positionner le plant préalablement praliné.
- Le **collet**, partie plus épaisse située entre la tige aérienne et les racines, doit être au même niveau que le terrain. S'il est enterré, le plant risque d'étouffer.
- **Reboucher** les espaces vides avec le mélange de terre. Tasser légèrement autour du plant pour former une cuvette.
- **Arroser** copieusement ! 3 à 5 litres d'eau renouvelés 1 à 2 fois. Le "plombage" est très important pour que la terre adhère parfaitement aux racines nues.

La protection

Les jeunes pieds de haie sont exposés à la concurrence des graminées et des **adventices** mais également à l'appétit des lapins et des chevreuils. Des solutions existent pour les protéger.

Le paillage : déchet de bois, paille, paille de lin.



Les bâches biodégradables : feutre, toile de paillage, géotextile.



Manchons en filet, grillage* ou matière végétale.



* Si le matériau choisi n'est pas biodégradable, il est indispensable de le retirer lorsque le plant n'en a plus besoin.

4

Comment entretenir une haie ?



La jeune haie (0-3 ans)



Accompagner la croissance
d'une haie (4-15 ans)



Pérenniser une haie



Comment entretenir une haie ?

Selon l'âge de la haie, les soins à lui apporter évoluent. Ce savoir autrefois répandu est aujourd'hui à réapprendre. Pour qu'une haie soit un avantage, il faut qu'elle soit fonctionnelle.

La jeune haie (0-3 ans)

A cette étape de la vie de la haie, il s'agit de l'accompagner et de favoriser sa croissance. Voici les étapes à ne pas rater !



Le désherbage

Dans un rayon de 15-20 cm autour du pied, arracher l'herbe. Si des adventices, type liseron ou gaillet gratteron sont présentes, élargir le rayon jusqu'à 50 cm.

- Période préconisée : printemps.



La protection

Les protections des plants visent à limiter l'impact du gibier. Il est conseillé de les vérifier, de les ajuster et de libérer les petites branches qui ont poussé dans les interstices.

- Période préconisée : hiver.



Le paillage

Prévoir une épaisseur suffisante pour limiter la repousse des herbes et adventices et garantir une bonne humidité du sol. Il est possible de mixer les matériaux : d'abord paille tassée (20-30 cm) puis 10 cm de copeaux de bois ou recouvrir d'une toile de paillage.

- Périodes préconisées : printemps (après le désherbage) et début d'hiver.



La laine de mouton agit comme un répulsif sur le gibier. Souvent considérée comme un déchet faute de filière de traitement, la laine peut-être utilisée en paillage. Il existe également dans le commerce des répulsifs à base de graisse de mouton.

Notez que les poils de chien éloignent les lapins !



Un arrosage conséquent favorise le développement des racines des jeunes plants en profondeur. Cet ancrage permet à la haie de jouer son rôle dans la lutte contre le ruissellement.



L'arrosage

Trois semaines consécutive sans pluies suffisantes doit déclencher un arrosage des jeunes plants. Prévoir 5 à 10 litres par pied à renouveler si nécessaire.



Le regarnissage ou régénération naturelle

Certains plants peuvent ne pas reprendre. Les plants peuvent être remplacés, mais il est également possible de laisser faire la nature. Le vide pourra être comblé par le **drageonnement** ou le développement d'une graine.



L'espace disponible

Afin d'éviter la taille par la suite, penser à laisser 1,5 m de part et d'autre de la ligne de plantation. Cet espace dégagé permet éventuellement de prévoir des fauches tardives.

	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars
Année 1	Réflexion et conception du projet				Préparer le sol				Planter Protéger Pailler			
Année 2-3	Désherber autour des plants Arroser (si nécessaire)						Remplacer les plants morts Pailler Adapter les protections					

Accompagner la croissance d'une haie (4-15 ans)

Selon le type de haie choisie et l'emprise qui lui est accordée, la gestion de la haie portera sur la bande enherbée et sur la densification des plants. Une attention particulière sera accordée aux arbres de haut jet.



La bande enherbée

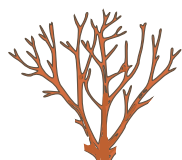
Naturellement, la haie a tendance à s'étendre. Certaines espèces drageonnent, d'autres **marcottent**, d'autres encore **essaient**. C'est la raison pour laquelle il est conseillé de prévoir une fauche tardive - à partir du mois d'août pour permettre aux autres végétaux de terminer leur cycle de reproduction - à environ 50 cm de part et d'autre de la haie.

Le pied des haies constituant des zones d'abris et d'alimentation pour de nombreuses espèces, il serait contreproductif de faucher plus près.

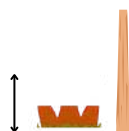
Recépage

Une fois la haie bien implantée, un recépage peut être envisagé. Cette étape consiste à couper les arbres et arbustes à leur base pour favoriser les **rejets** de nouveaux rameaux. Globalement les feuillus peuvent tous être recépés. Noter toutefois que cette action ne concerne pas les arbres de haut jet.

Au final, le recépage permet de densifier la haie, d'encourager la croissance des plants un peu fragiles et d'éviter les tailles récurrentes. Il s'effectue en hiver, hors période de gel.



10 cm



Couper au-dessus du collet, supprimer toutes les branches. Prévoir des repères visuels en cas de débroussaillage ultérieur.



La lumière permet la repousse rapide et en nombre des rejets.



- Si la coupe est trop haute, les rejets seront mal alimentés et donc fragiles.
- Les coupes avec engins mécanisés (coup'éco, épaveuse, lamier...) ne permettent pas une bonne cicatrisation et favorisent par conséquent, les maladies et le vieillissement de la haie.

Taille de formation des arbres de haut jet

Le but de cette taille est de garder la dominance de la tige principale jusqu'à la formation de la **fourche maîtresse**, qui donnera par la suite le **houppier** définitif. Il s'agit donc de supprimer les défauts pour permettre à l'arbre de s'adapter aux futurs contraintes et obtenir des fûts sans défaut pour valoriser le bois.



Une taille **tous les trois ans** sur des arbres vigoureux jusqu'à la formation du **fût** sera nécessaire.

On privilégiera une **taille d'été**, entre juin et mi-août, car elle génère moins de rejets. Eviter les tailles en période de descente et de montée de sève.

Mettre de côté l'aspect esthétique.

NB : S'il y a un nid, décaler l'intervention !

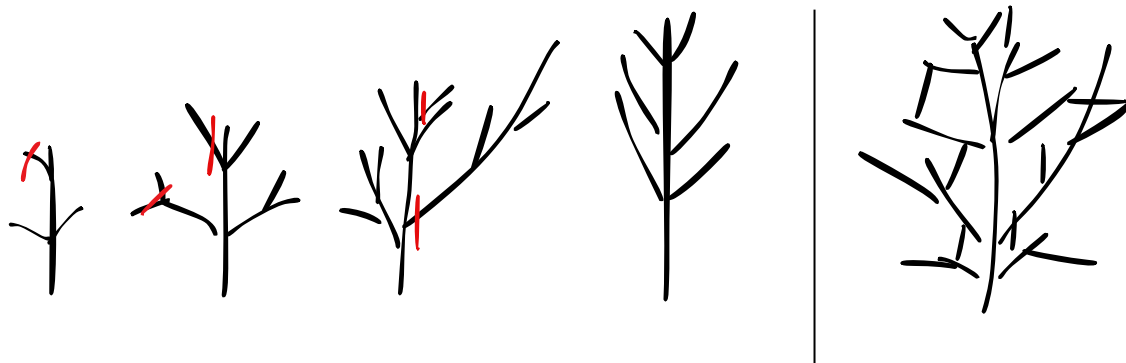


Méthode de taille

- Observer l'arbre en le regardant du haut vers le bas.
- Privilégier le bourgeon terminal.
- Supprimer les plus grosses branches (pas plus de 3 cm de diamètre).
- Supprimer les fourches et les branches concurrentes.
- Ne pas enlever plus de 30 % du volume pour garder le feuillage suffisant pour la photosynthèse.

Bon à savoir !

Obtenir un fût bien droit n'est pas une fin en soi ! Il y a de très beaux arbres trapus et tordus ! Si vous souhaitez laisser faire la nature, c'est possible ! N'intervenez alors que sur les tranches cassées ou gênantes pour votre activité.



Avec taille

Sans taille



Ressources

- *J'apprends à tailler mes arbres* /Alain-Niels PONTOPPIDAN. - Editions Terre vivante, 2025
- *La taille des arbres d'ornement. Architecture, anatomie, technique* / DRENOU.C. Editions Institut pour le développement forestier (IDF), 2021

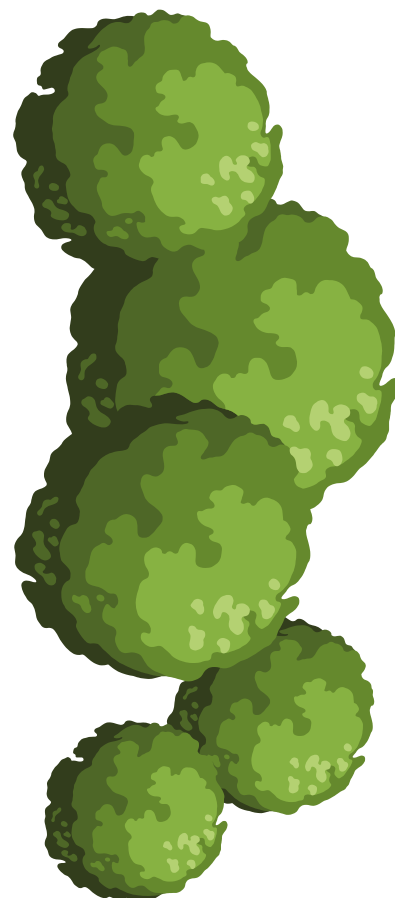


Conseils de coupe

- La coupe doit être propre et nette, sans déchirure ou arrachage;
- Elle doit être effectuée au niveau du col de la branche, ni trop proche, ni trop loin afin de permettre une bonne cicatrisation ;
- La coupe doit être perpendiculaire à l'axe de la branche à supprimer;
- Pour les grosses branches, procéder par étapes avec une scie arboricole pour éviter l'arrachage



Pensez à **désinfecter** vos outils régulièrement à l'alcool pour éviter la propagation d'éventuelles maladies.



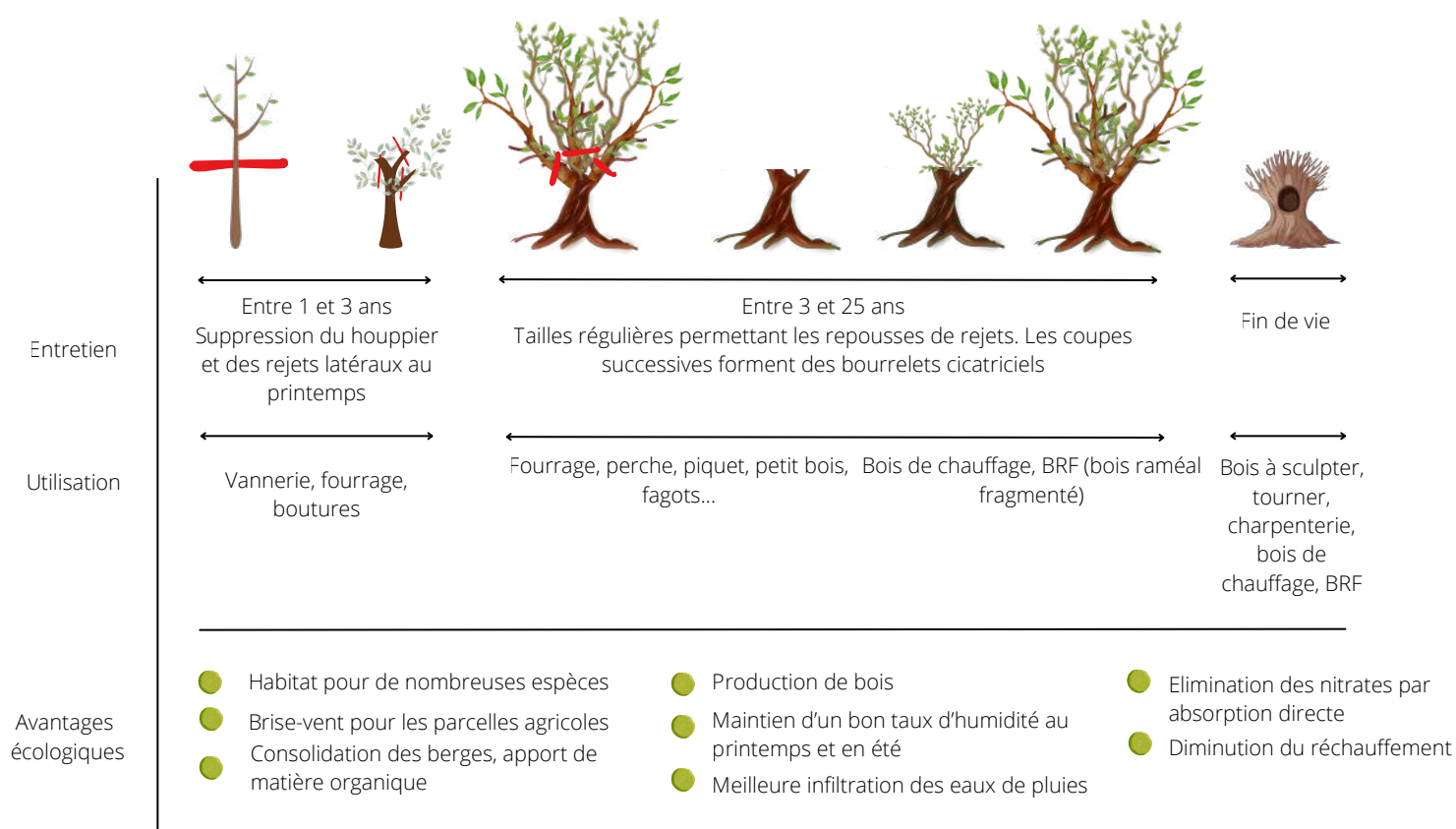
Les arbres têtards ou arbres trognes



Reconnaissable à son tronc plus ou moins tortueux surmonté d'une tête taillée coiffée de multiples branches, l'arbre têtard permet de produire du bois destinés à des usages variés : vannerie, fourrage, bois de chauffage...

Ces arbres présentent également un intérêt écologique important et constituent à eux seuls des écosystèmes particuliers.

Des essences tels que le chêne, le frêne, le peuplier et le saule se prêtent particulièrement à ce type de taille.



Pérenniser une haie

Maintenir une haie dans un bon état écologique permet de bénéficier de tous les services que peut rendre la haie.



- Maintenir une bande enherbée non fauchée.
- Respecter une emprise suffisante en largeur et en hauteur.
- Favoriser le renouvellement naturel de la haie.
- Créer et respecter la continuité et la connexion des haies entre elles.



- Ne pas entretenir à pour conséquence un vieillissement prématuré de la haie.
- Ne pas utiliser des méthodes de taille invasive : broyeur, épareuse, lamier. Ces techniques blessent les végétaux.
- Ne pas vouloir à tout prix une haie propre : éviter les tailles à trois faces, laisser le bois mort et les feuilles car ils contribuent à la biodiversité.



STOP !
Arrêtez le massacre



Le lierre n'est pas un parasite de l'arbre. C'est une plante autonome. S'il entre parfois en concurrence avec l'arbre pour la lumière, il le protège aussi du froid, des fortes chaleurs et de certains parasites. C'est par ailleurs une plante très mellifère et nourricière l'hiver pour les oiseaux.



Les ronces, bien que difficiles à canaliser, elles offrent un couvert végétal nécessaire au développement des jeunes arbres. Les racines ameublissent le sol et favorisent la germination des ligneux. Elles sont donc un allié de taille pour la régénérescence naturelle des haies et pour la biodiversité.

Gestion de la haie "Bois énergie"

Cette gestion permet à la fois la régénérescence de la haie, le contrôle de son emprise et contribue à sa pérennisation. En voici les grands principes :

- Privilégier le recépage par tronçon et bannir les coupes sur de longues distances.
- Préserver les **jeunes arbres d'avenir** (chênes, charmes, tilleuls...) en dégagant leur périmètre et en protégeant leur tronc durant leur première année. Penser à la taille de formation.
- Maintenir les éléments remarquables (arbres têtards, lierre, arbres d'avenir, espèces rares...).
- Phaser l'exploitation de la haie sur plusieurs années, puis limiter les interventions pour lui permettre de se développer et de se régénérer.
- Procéder aux coupes l'hiver (hors gel).



Le recépage peut être réalisé sur des arbres de grosse section en bonne santé. L'essentiel est de procéder à une coupe nette à ras du sol.

Les rejets générés par la coupe s'ancrent dans le sol grâce à de nouvelles racines. La souche est dès lors plus vigoureuse.



Coupe trop haute



Coupe à ras du sol



Fabrication de rejets

Les utilisations possible et débouchés



Haie sèche



Paillage



Plaquettes bois énergie



Pellets, litière animaux



Bois de chauffage



Pour aller plus loin...

Il existe **deux outils** particulièrement intéressants pour mettre en œuvre une gestion écologique de la haie et appliquer de bonnes pratiques :

1. Un dispositif de certification : le Label Haie



Le Label Haie a mis en ligne un cahier des charges de gestion. Ce document constitue un référentiel en termes d'engagements et présente des indicateurs d'entretien, d'emprise, de coupe et de prélèvement.

- *Gérer durablement les haies avec le Label Haie* : https://labelhaie.fr/wp-content/uploads/2025/07/Repartition_indic_09092025.pdf.



L'obtention du Label Haie permet aux agriculteurs d'être éligibles au "Bonus haie" de la PAC.

2. Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH)

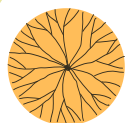


Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) est un outil de planification de la gestion des haies à destination des agriculteurs ou des communes. Il permet l'obtention d'un état des lieux des linéaires, propose des planification de travaux et de valorisation.

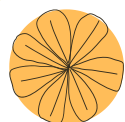
Le PGDH est réalisé par un conseiller bocage-agroforestier. Il permet de pouvoir prétendre au Label Haie ou au Label bas carbone.

- <https://reseauhaies.fr/plan-de-gestion-durable-des-haies-pgdh/>

5 Où trouvez de l'aide ?



Les associations naturalistes



Agence Normande de la Biodiversité et du développement durable (ANBDD)



La DDTM - Guichet unique



Où trouver de l'aide ?

Avec ses 158 433 km de haies, la Normandie bénéficie de nombreux intervenants qui peuvent vous accompagner.

L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable



L'ANBDD recense l'ensemble des **dispositifs de financement** existant selon que vous soyez un particulier, un agriculteur, une collectivité, une association ou une entreprise.

- [Dhttps://www.anbdd.fr/biodiversite/aide-au-montage-de-projet/catalogue-des-aides/dispositifs-de-financement-de-la-haie-en-normandie/](https://www.anbdd.fr/biodiversite/aide-au-montage-de-projet/catalogue-des-aides/dispositifs-de-financement-de-la-haie-en-normandie/)

Le Guichet unique de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Portail numérique de demande d'autorisation pour tout projet d'arrachage, de déplacement ou de coupe de haie. Un outil de simulation permet de projeter la destruction de haie ou d'alignement d'arbres, d'identifier la compensation attendue, de déposer votre demande et de bénéficier d'une instruction unique et coordonnée sur l'ensemble des réglementations de l'Etat.

- [*Guichet Haies 14 - Demandes d'information et signalements sur la protection des haies dans le Calvados · demarches-simplifiees.fr*](#)

Les associations naturalistes

Il existe au sein de la Communauté urbaine Caen la mer un maillage associatif d'**experts naturalistes** compétents pour vous apporter de l'information.

Le GRoupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA) a pour objectifs de promouvoir et développer des études sur les invertébrés. Les haies étant un environnement propice à la présence des ces derniers, les membres du GRETIA vous apporteront leur expertise.

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a pour objectif l'étude et la protection des mammifères sauvages de Normandie et leurs habitats. Leur initiative "Piqu'en Ville" propose la création de passage pour les hérissons.

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) reconnue d'utilité publique cette association a pour principales missions l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux sur les 5 départements de la région Normandie.

An aerial photograph of a lush green field with several large, dense trees. The trees are scattered across the landscape, with some appearing as large, rounded canopies and others as more sparse, leafless structures. The grass is a vibrant green, and the overall scene is peaceful and natural.

6 Glossaire Bibliographie

Glossaire

Adventices : plante qui pousse spontanément dans un milieu cultivé sans avoir été semée. Elle est souvent appelée « mauvaise herbe ».

Arbre d'avenir : arbre que l'on souhaite préserver au sein d'une haie afin, par exemple de produire du bois d'œuvre (charpente, menuiserie, planches...). La taille visera à obtenir un tronc unique et droit.

Arbre de haut jet : arbre élevé pour obtenir un tronc de 2,5 à 3 mètres de haut ou plus.

Cépée : ensemble des rejets émis par une souche après coupe et qui constitue un taillis.

Collet : limite entre la tige et les racines située au niveau du sol.

Col d'une branche : léger renflement situé à la jonction entre le tronc et la branche, jouant un rôle crucial dans la cicatrisation et la défense de l'arbre contre les champignons. En cas de doute, prioriser une coupe perpendiculaire à l'axe de la branche.

Drageonnement : mode de multiplication végétative par lequel une plante produit de nouvelles pousses appelées drageons à partir de ses racines, parfois à une certaine distance du pied principal.

Essaimage : mode de reproduction végétative par lequel une plante produit de nouvelles pousses ou plants à partir de racines, tiges ou graines qui se dispersent pour former de nouveaux individus à proximité ou à distance de la plante mère.

Fourche maîtresse : fourche située sur la branche principale marquant le début de la formation du houppier permanent.

Fût : partie inférieure du tronc, sans branche.

Houppier : ensemble des branches situées au-dessus du fût formant la ramure de l'arbre.

Marcottage : mode de multiplication végétative qui consiste à faire s'enraciner une tige encore attachée à la plante mère en la mettant en contact avec le sol.

Radicelle : petite racine fine issue d'une racine principale ou secondaire d'une plante. Elle joue un rôle essentiel dans l'absorption de l'eau et des sels minéraux présents dans le sol.

Recépage : taille consistant à couper les arbres et arbustes à leur base pour favoriser les rejets de nouveaux rameaux.

Rejet : nouvelle pousse formée après une coupe.

Bibliographie

- Comment gérer durablement nos haies ? - Haies vives d'Alsace
- Rapport du CGAAER n°22114 - La haie, levier de la planification écologique, 26 avril 2023
- Référentiel national sur la typologie des haies, modalités pour une gestion durable, Afac-Agroforesteries, 2e édition, décembre 2019
- Guide de préconisation de gestion durables des haies, Afac-agroforesteries
- *Charte de la haie résiliente en Normandie* - Réseau haie Normandie, 2025
- Webinaires : <https://reseauhaies.fr/5-webinaires-pour-balayer-les-actualites-de-larbre-et-la-haie/>

Guide réalisé avec le soutien de

